Écrit par Députes socialistes Parlement européen
Lundi, 15 Avril 2013 20:17 -

Pour la première fois, l'Agence a évalué les effets des expositions réelles de la population au **bi sphénol A**
par
voie alimentaire
, mais aussi par
inhalation
via l'air ambiant et par
voie cutanée
au contact des produits de consomma:on.

Résultat, c'est l'alimenta:on qui contribue à 84 % à l'exposi:on de la popula:on au BPA, avec en première ligne les boîtes de conserve (50 % des sources alimentaires).

Les bonbonnes d'eau en polycarbonate sont elles aussi pointées du doigt.

Elles cons:tuent une source significative d'exposition au bisphénol A en particulier chez la femme enceinte chez qui sa consomma:on, ajoutée aux autres expositions, peut "entraîner un risque additionnel pour l'enfant à naître" (16% de la contamination par ce perturbateur endocrinien provenant de l'air et 6% des poussières domestiques).

Les travaux ont par ailleurs identifié d'autres situa:ons d'exposi:on, notamment liées à la manipula:on de tickets de caisse ou encore de reçus de cartes bancaires en papier thermique.

Quatre types d'effets sur la santé du BPA ont été retenus par l'Anses, qui s'est basé sur une revue de toutes les études disponibles au plan interna:onal.

L'Agence fait état d'un risque qualifié de "modéré" par la majorité des experts, concernant les effets sur la glande mammaire.

Selon l'Agence, "certaines situa:ons d'exposi:on de la femme enceinte au BPA présentent un risque pour la glande mammaire de l'enfant à naître".

En d'autres termes, les enfants exposées in utero au bisphénol A pourraient avoir un risque accru de contracter un cancer du sein plus tard dans leur vie.

Les risques concernent potentiellement les enfants des deux sexes, est--il précisé dans le rapport.

Concernant les trois autres types d'effets examinés pour l'évaluation des risques (effets sur le cerveau et comportement, effet sur le métabolisme et obésité, effet sur le système reproducteur féminin), le risque apparait "négligeable".

Une autre question tout aussi probléma:que, est de savoir si les produits estampillés "sans bisphénol A" sont vraiment dénués de risques.

Pour en savoir plus, l'agence a étudié les alternatives au BPA, 73 au total, certaines déjà utilisées et d'autres encore en développement. Aucune d'entre elles ne peut remplacer le BPA dans l'ensemble de ces applications.

Des solu:ons ne pourront être apportées qu'au cas par cas.

Là encore, l'agence tire la sonnette d'alarme quant à l'utilisation d'autres bisphénols, comme le bisphénol S, déjà introduit en remplacement dans la confec:on de certains biberons.

Toutes ces substances partagent une structure chimique commune qui leur confère des propriétés similaires aux oestrogènes, hormones synthétisées notamment par les ovaires.

Autrement dit, il ne s'agit pas de remplacer un perturbateur endocrinien par un autre. Ce rapport de l'ANSES semble avoir impressionné l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA).

Cette agence qui exclut depuis 2006 à peu près tout risque pour la santé humaine devait donner en mai prochain les résultats d'une nouvelle évaluation du Bisphénol A.

Après communication du rapport de l'ANSES, l'EFSA a reporté sa mise à jour à novembre 2013 "afin de tenir compte du travail considérable effectué par l'agence française".